



# Formation du bureau de syndicat (FBS)

## Public

6 à 25 Stagiaires,  
Tous les militants exerçant la responsabilité de membre du bureau de syndicat.

## Prérequis

La commission exécutive (CE) du syndicat doit avoir suivi la formation FBSCE en amont de la FBS

## Animation : C<sup>3</sup>

## Durée et recommandations

2 jours soit 1h30

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni du TOG de son syndicat. »

## Les objectifs pédagogiques

- Faire partager les attentes de la CE et du BS
- Permettre la cohésion du groupe nouvellement formé
- Comprendre que le travail collaboratif permet un fonctionnement optimal
- Officialiser les responsabilités individuelles
- Prioriser les actions à mettre en œuvre
- Favoriser le suivi des actions du Bureau de Syndicat

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Créer une méthode de fonctionnement du BS assumée collectivement,  
Identifier des militants responsables au sein du collectif,  
Fixer des priorités pour la mise en œuvre du TOG du Syndicat

### JOUR 2 :

Connaître les moyens d'actions individuels et collectifs  
pour assurer la mise en œuvre du TOG  
Identifier une Marraine/Parrain en appui et soutien  
Vécu de formation

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*



# Formation du bureau de syndicat (FBS)

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet
- Analyser des besoins et définir une proposition dans un domaine thématique
- Optimiser le fonctionnement d'une unité ou d'un service
- Assurer la gestion opérationnelle des ressources humaines d'une unité ou d'un service
- Contribuer à la gestion prévisionnelle des ressources humaines d'une structure

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>